

Le Grammont

Le Grammont est un sommet bien connu du Chablais. En hiver, en raquettes à neige, le parcours reste fidèle au chemin d'été. La deuxième partie du parcours est quasiment toujours en contrebas de pentes à plus de 30 degrés. L'ascension est donc exposée aux risques d'avalanches ! Les risques et l'effort seront récompensés par une vue exceptionnelle à 360 degrés sur le lac Léman et les sommets aux alentours.

☸ Détails du parcours

Point de départ : Parking du Flon (1065 m).

Accessible en transports publics : Oui.

Point culminant : Le Grammont (2171 m).

Dénivelé : montée et descente 1180 m chacune.

Distance : 12.9 km.

Temps de marche : 6¼h-7½h.

- ☉ Parking du Flon – Col de Taney 1h-1¼h.
- ☉ Col de Taney – Taney ¼h.
- ☉ Taney – Chalet des Crosses ¾h-1h.
- ☉ Chalet des Crosses – Col des Crosses ¾h-1h.

☉ Col des Crosses – Le Grammont ½h-¾h.

☉ Le Grammont – Chalet des Crosses ¾h-1h.

☉ Chalet des Crosses – Taney ¾h.

☉ Taney – Col de Taney ½h.

☉ Col de Taney – Parking du Flon ¾h.

Durée : 1 jour.

Difficulté : WT4 [CAS12].

Matériel : Matériel de randonnée en raquettes.

Date : 22 janvier 2022.

Accès

Accès en voiture

Prendre l'autoroute A9 jusqu'à Villeneuve. Poursuivre en direction d'Évian. Environ 5.5 km plus loin, au giratoire, continuer en direction de Vouvy. Dans le village, juste avant le pont qui traverse le Fossau, partir à droite en direction de Miex / Taney (panneaux blancs).

Suivre la route sinueuse et étroite sur environ 9 km jusqu'au parking du Flon, à la fin de la route goudronnée.

À noter que, depuis juin 2021, il est interdit de stationner le long de la route cantonale de Miex. Bien qu'en hiver l'endroit soit nettement moins



Carte nationale (source swisstopo).

prisé qu'en été, il est tout de même recommandé d'arriver relativement tôt (avant 10 heures) pour trouver des places.

Accès en transports publics

Le *parking du Flon* est accessible par car postal depuis *Vouvry*, mais le nombre de correspondances est limité.

Du Flon à Taney

Cela fait des années que je vois *le Grammont* en hiver depuis chez moi. Les dernières chutes de neige, pas très importantes, dataient de trois semaines auparavant et le degré de danger d'avalanche était faible (degré 1). Les conditions étaient donc favorables pour monter là-haut en raquettes.

Le départ de la randonnée se trouve au bout du *parking du Flon* (du côté ouest). De là, on peut accéder au *col de Taney* de deux façons différentes. La première, classique, est de suivre le *chemin du Chevrier* (le chemin d'été, balisé en jaune). La deuxième possibilité est d'emprunter la route carrossable. En hiver, elle est empruntée que par quelques motoneiges.

Les deux départs étaient recouverts d'une fine couche de neige bien tassée. Pour la montée, j'ai choisi de suivre le chemin d'été que je trouve plus joli et aussi plus rapide. La neige était tassée et mes chaussures de montagne crochaient bien. J'ai donc laissé les raquettes attachées à mon sac à dos.

Le sentier pénètre dans une belle forêt de bouleaux. Après une centaine de mètres, la pente se redresse fortement et il n'y aura pas de répit jusqu'au *col de Taney*. Par endroits, il n'y avait plus du tout de neige sur le sentier. À d'autres endroits, il y avait des plaques de glace. Afin d'éviter un vol plané, j'ai pris les bâtons pour avoir des points d'appui supplémentaires.

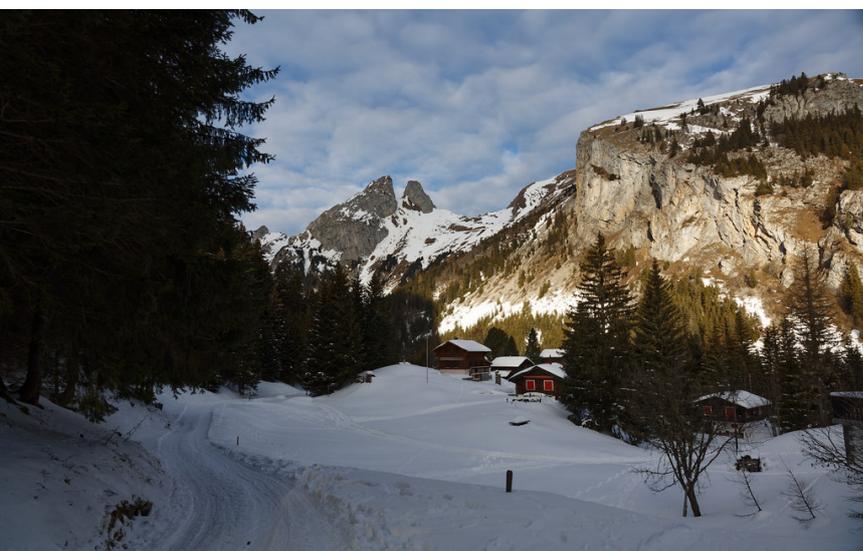
Vers 1275 mètres d'altitude, j'ai préféré poursuivre le long de la route carrossable : la suite du parcours d'été est particulièrement raide et la neige était plus glissante qu'auparavant.

En franchissant le *col de Taney*, j'ai été impressionné par la magnifique vue sur *l'Alamont* et *les Jumelles* qui dominent le *hameau de Taney*. J'ai aussi été frappé par le froid, mais cela n'a rien de surprenant quand on sait que de fin octobre à fin février, les rayons de soleil ne touchent pas une partie de la région du *lac de Taney*.

Depuis le col, j'ai entamé la descente jusqu'à *Taney*. J'ai hésité à remettre une couche, mais finalement j'ai juste accéléré le pas.



Le *chemin du Chevrier* pénètre très vite dans une belle forêt de bouleaux. Au départ, la neige restante était bien tassée.



Les Jumelles (à gauche) et *l'Alamont* (à droite) vus depuis le *col de Taney*.



Le hameau de *Taney*.

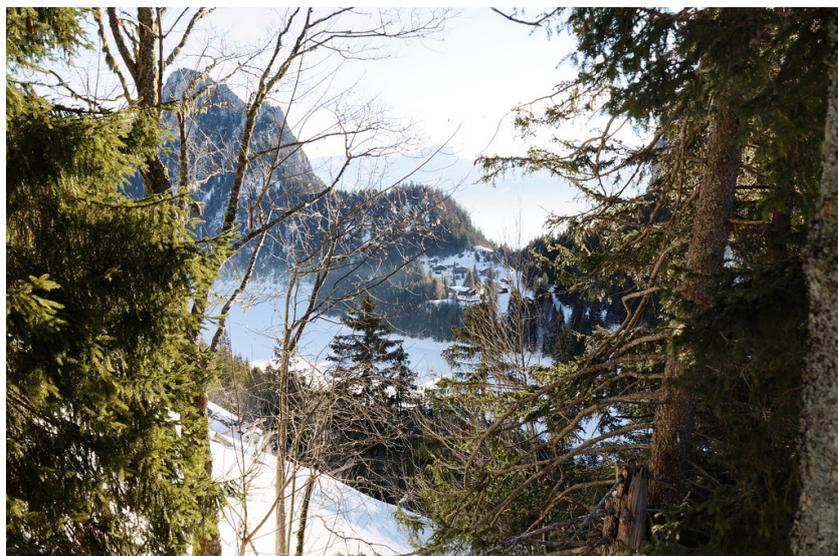
Depuis la route, le *lac de Taney* paraissait bien gelé. La saison avait été certes pauvre en neige, mais dernièrement les températures avaient été basses. Des traces traversaient le lac et cela m'a donné une idée de variante pour le retour...

De *Taney* (au Chalet des Crosses) au Col des Crosses

Je suis passé devant l'*Auberge-Refuge La Vouivre*. Un petit panneau annonçait aux visiteurs qu'il était fermé. Dommage, j'aime toujours bien faire une halte à cet endroit à la descente...

Quelques dizaines de mètres après avoir passé la fontaine de la Vouivre, j'ai bifurqué à droite en suivant le chemin d'été (panneau jaune). La couche de neige qui recouvrait le sol était plus épaisse, mais comme auparavant elle était damée. J'ai donc poursuivi sans mettre de raquettes aux pieds.

La montée était plaisante et j'ai rapidement retrouvé le soleil. Le décor était magnifique et quelques ouvertures dans la forêt offrent de beaux points de vue sur *Taney*.



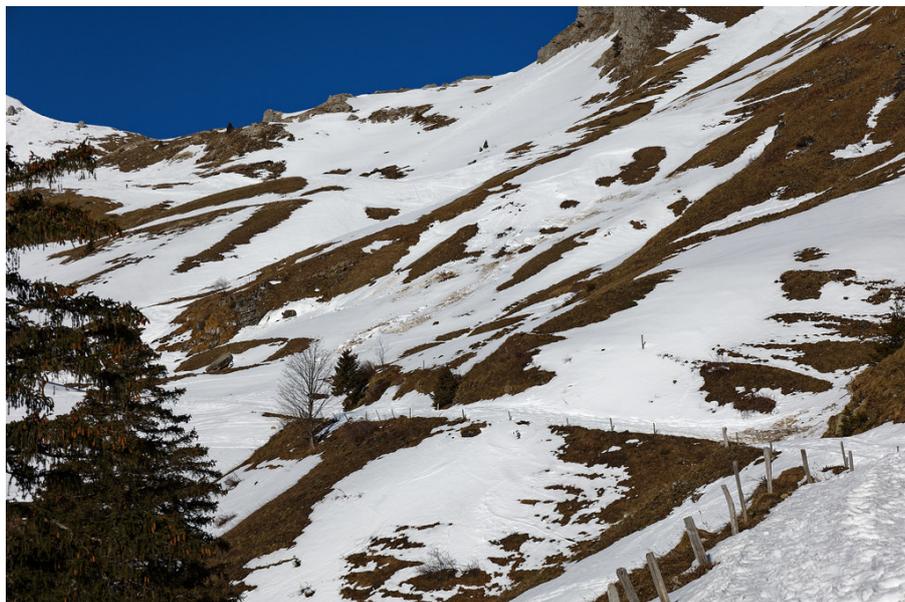
Un point de vue sur le *lac de Taney*.

Vers 1640 mètres d'altitude, le chemin quitte la forêt. Le parcours traverse ensuite à plusieurs



Des chamois dans les pentes de l'*Alamont*.

reprises des pentes à plus de 30 degrés qui sont exposées aux risques d'avalanches. Malgré le degré faible annoncé, mon premier réflexe a été de vérifier les pentes de l'*Alamont*. Comme je m'y attendais, il ne restait plus beaucoup de neige. Comme pour confirmer la stabilité de la couche neigeuse, une harde de chamois vadrouillait sur ces pentes à la recherche de nourriture.



Le chemin traverse plusieurs couloirs à avalanche.

Par la suite, il faut continuer à suivre le chemin. Avec le peu de neige qu'il restait, ce n'était vraiment pas compliqué. En cas de doute, il suffit de suivre les piquets en bois.

Pour atteindre le chalet des Crosses, j'ai dû traverser plusieurs coulées de neige. À partir du chalet, le parcours est moins évident à suivre. Après quelques zigzags au-dessus de la construction, il faut poursuivre en direction nord-ouest en visant la droite de la Petite Jumelle.

Le soleil ramollissait la neige et je m'enfonçais de plus en plus. Vers 1800 mètres d'altitude, j'ai donc chaussé mes raquettes, ce qui m'a permis de rejoindre le col des Crosses plus facilement.

Du Col des Crosses au Grammont

Une fois au col des Crosses, j'ai laissé les Jumelles sur ma gauche pour contourner *le Grammont* par la *Combe du Pecheu* qui était entièrement blanche. J'ai observé avec attention ces pentes raides à la recherche d'un éventuel danger, mais à priori tout semblait bon. Il y avait deux belles traces : la première traversait la combe d'un faux plat montant jusqu'à gagner l'épaule. La



Depuis l'arête nord-ouest et le sommet du *Grammont* on a une magnifique vue sur le *lac Léman*.

deuxième trace montait plus directement pour gagner l'épaule bien plus haut. La neige tenait encore bien et j'ai décidé de suivre cette dernière.

En gagnant l'épaule, j'ai été surpris de voir que la face nord-ouest était plus verdâtre que blanche. J'ai poursuivi nord-est en longeant l'épaule en essayant de rester sur les plaques de neige restantes. Quand j'ai rejoint l'arête nord-ouest du *Grammont*, j'ai été accueilli par un vent froid et une magnifique vue sur le *lac Léman*. La couche de neige sur l'arête était fine, mais il en restait assez pour que je puisse gagner le sommet en ayant mes raquettes aux pieds.

Une fois au sommet, j'ai voulu me poser pour déguster mon sandwich en profitant de la superbe vue à 360 degrés. Malheureusement les rafales de vent froid ont gâché ma pause. J'ai avalé mon casse-croûte très vite et j'ai déguerpi sans vraiment avoir pu profiter du panorama.

Du Grammont à Taney

Le retour au *hameau de Taney* s'effectue par le même itinéraire.

À la descente, j'ai gardé les raquettes, car la neige avait ramolli encore plus et je m'enfonçais davantage qu'à la montée. Par endroits, c'était un peu casse-gueule, mais amusant en même temps. Cela dit, cette randonnée en raquettes demande des conditions bien particulières. S'il y a beaucoup de neige, le risque d'avalanche peut être élevé. Il y a en effet au moins une demi-douzaine de couloirs d'avalanche à traverser, sans compter les longs passages sous des pentes raides. Au contraire, s'il n'y a pas assez de neige, les raquettes ne sont pas de grande utilité.

Les conditions que j'ai rencontrées étaient plus proches de la deuxième situation que de la première. Cela dit, j'étais content d'avoir pris mes raquettes sans lesquelles je me serai enfoncé plus facilement dans la neige molle.

Traversée du Lac de Taney

Durant les mois de janvier et février, si les conditions le permettent, il est possible de traverser le lac gelé. À la montée, j'avais repéré plusieurs traces sur le lac. Quand je suis arrivé à hauteur de la fontaine de la Vouivre, j'ai donc poursuivi en direction est pour aller voir l'état du lac.



Vue sur le *Chambery* et *Le Jumelles* après avoir traversé le *lac de Taney*.

Je suis passé devant le *Refuge du Grammont* qui était aussi fermé bien qu'il y ait des guirlandes allumées sur la terrasse et les fenêtres.

En suivant une jolie trace, j'ai gagné le bord du lac. Une couche de neige d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur recouvrait la glace. La neige était poudreuse, ce qui confirmait que les températures étaient restées basses. À priori, la traversée était envisageable, mais avant de poser mes raquettes sur le lac, j'ai enlevé la neige pour observer l'état de la glace. Pour envisager de traverser un lac gelé, il faut une série de nuits très froides (-15°C ou moins), des journées froides et une épaisseur de la glace doit être de 7 à 10 cm au minimum. Pour des activités en groupe, l'épaisseur minimale est d'environ 15 cm. La couleur de la glace était bleu pâle. C'est le type de glace la plus solide. J'ai donné plusieurs coups avec la pointe de mon bâton sur la surface. Je me suis arrêté après avoir fait un trou d'environ 5-6 cm de profondeur : tout semblait indiquer que l'épaisseur était supérieure à 10 cm.

Je me suis aventuré sur le lac, à l'écoute d'éventuels bruits étranges. Pendant que je traversais le lac gelé en direction est, j'ai aperçu un couple de randonneurs sur le lac. Après avoir parcouru une centaine de mètres, je suis tombé face à des cubes de glace qui avaient été découpés de la surface du lac pour pouvoir faire de la plongée sous glace. Les blocs avaient environ 30 cm de hauteur, ce qui confirmait que les conditions étaient amplement suffisantes pour s'aventurer à pied sur le lac sans courir de risques.

Arrivé au milieu du lac, j'ai bifurqué sud-est jusqu'à rejoindre la rive à un endroit où la pente de sortie n'était pas trop raide. La neige sur le bord du lac, poudreuse, glissait sur la pente à cause de mon poids. Gravier les quelques mètres pour gagner la route forestière a donc été plus technique que je l'avais imaginé.

J'ai ensuite suivi la route forestière jusqu'à retourner au *col de Taney*.

Du Col de Taney au Flon

J'ai jeté un dernier regard aux Jumelles pendant que j'ai enlevé mes raquettes. Je suis ensuite retourné au point de départ par le même itinéraire qu'à la montée.

Bibliographie

- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Courses en Raquettes*. 2012. url : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Tourenplanung/Schwierigkeitsskala/Echelle-CAS-cotation-courses-raquettes.pdf (visité le 16/05/2020).